



EATA

EUROPEAN ASSOCIATION for TRANSACTIONAL ANALYSIS

----- PTSC ----- TELEGRAM ----- PTSC ----- TELEGRAM ----- PTSC -----

A: Tous les TSTAs, PTSTAs, formateurs CTA et instructeurs 101 du PTSC

N° 31 - Septembre 2013

----- PTSC ----- TELEGRAMME ----- PTSC ----- TELEGRAMME----- PTSC -----

N° 31 – Septembre 2013

*Le comité de la formation professionnelle et des normes (Professional Training and Standards Committee (PTSC)) de l'EATA adresse ce bulletin d'information à tous les TSTAs, PTSTAs, formateurs CTA et instructeurs 101 membres de l'EATA. Avec le télégramme du PTSC, nous désirons vous informer des nouveaux développements et décisions concernant les formations, les examens, les normes, les réglementations, etc. **Veillez partager cette information avec vos élèves et vos collègues.***

Le télégramme PTSC paraîtra à des dates irrégulières, chaque fois que des décisions importantes ont été prises par le PTSC ou le COC de l'EATA. Vous pouvez choisir de collectionner les télégrammes pour votre bibliothèque personnelle. En haut de la première page, vous trouverez le numéro et la date de publication.

Veillez être conscient que le télégramme du PTSC n'est pas une alternative à la newsletter de l'EATA mais offre des informations spécifiques que vous pourriez trouver également dans d'autres documents.

Adressez vos demandes ou commentaires à : Elyane Alleysson, Présidente du PTSC, e.alleysson@wanadoo.fr ou à l'EATA c/o Marianne Rauter, Silvanerweg 8, D-78464 Konstanz. Téléphone: 0049-7531-95270. Fax 0049-7531-95271, eMail: EATA@gmx.com

Membres du PTSC: *Elyane Alleysson (Présidente du PTSC), Sue Eusden (Présidente du COC), Eva Acs, Maya Bentele, Elena Soboleva. Et depuis juillet 2013, bienvenue à : Andreas Becker (Allemagne), Dominique Gérard (Belgique) et Mara Scoliere (Italie), les nouveaux membres. Merci beaucoup à Marco Mazzetti et Laura Bastanielli qui quittent le comité en juillet 2013. Votre contribution a été précieuse, si pertinente que vous allez me et nous manquer. Nous vous souhaitons plein de satisfactions dans votre nouveau rôle au sein de l'EATA.*

Membres du COC: *Sue Eusden (Présidente du COC), Elyane Alleysson (Présidente du PTSC), Alessandra Pierini (Superviseuse des examinateurs), Jacqueline van Gent, Anette Dielmann, Kerstin Stockhem. Bienvenue aux nouveaux membres nous rejoignant à Oslo, Armelle Brunot (France) et Barbara Repinc Zupanic (Slovénie).*

Marco Mazzetti quitte également le COC à Oslo pour prendre ses nouvelles fonctions en tant que président. Il a grandement contribué aux processus de certification de l'EATA dans son long mandat au COC. Nous l'en avons remercié et l'avons célébré à Oslo.

Chers Collègues,
Chères collègues,

Ce télégramme vous informe des nouvelles concernant la formation et la certification issues des réunions du PTSC/COC tenues à Amsterdam en mars 2013, à Oslo en juillet 2013 et à Osaka en août 2013.

A Osaka un groupe de travail a été mis en place incluant des représentants de l'EATA, de l'ITAA et de la FTAA (Fédération d'Analyse Transactionnelle d'Australie et de Nouvelle-Zélande) afin d'établir des principes et des exigences communs pour les processus de formation et de certification. Les délégués des trois associations ont été d'accord d'établir un nouvel organe de consultation dont le nom sera « le Conseil Mondial des normes en Analyse Transactionnelle » (« Transactional Analysis World Council of Standards (TAWCS) ») et sur les principaux aspects de sa constitution tels que la nature de l'organisation en tant qu'organe consultatif, ses pouvoirs et privilèges et d'autres clauses de la constitution, les principes de travail, le leadership et les résultats. L'atmosphère de coopération entre les délégués des différentes associations a été chaleureuse et enthousiaste, le projet de constitution est maintenant sous la révision d'un consultant professionnel et les intervenants espèrent signer la nouvelle constitution l'an prochain à San Francisco, lors de la conférence mondiale.

Structure et organisation du PTSC et du COC

Responsable des exceptions et des extensions: depuis Juillet 2013, la nouvelle responsable est Maya Bentele, elle peut être contactée à l'adresse mail : maya@bentele.ch. Le PTSC a décidé qu'une demande d'exceptions peut maintenant être faite par courriel ; des copies papier des documents ne sont plus nécessaires.

Merci à Laura Bastianelli d'avoir assumé ce rôle avec beaucoup de compétence. Elle l'a quitté à Oslo pour prendre le rôle de présidente des activités de recherche.

A propos des AT 101

4.3.2: AT 101 examen écrit : Dans l'écrit 101, la 5^{ème} question concerne les "méconnaissances". Dans le dernier CANEVAS AT 101, le point « méconnaissance » a été retiré. En conséquence, l'examen écrit 101 a été mis à jour de la façon suivante : La question 5 devient : « En utilisant un de vos exemples, décrivez les éléments divers du système parasite ».

Le nouvel examen écrit 101 est joint en annexe de ce télégramme.

12.4.1. Formulaire « Attestation pour le cours 101 » (Formulaire 12.4.1) : ce formulaire se termine par la phrase : « cette vérification a été enregistrée par l'association nationale » qui sera changée en : « *Les étudiants qui participent à l'ensemble du cours reçoivent le Certificat AT 101. Celui-ci est délivré par le formateur qui a donné le 101 ou par l'association nationale reconnue par l'EATA, ou par les deux.* »

Le nouveau formulaire est joint en annexe de ce télégramme.

Niveau CTA

6.7 Ajout d'un champ : il n'existe actuellement aucune alternative à passer tout l'examen du CTA dans le nouveau champ et à remplir toutes les exigences de l'EATA pour le nouveau champ. La formation antérieure suivie dans un autre champ par le candidat peut être prise en compte sous la responsabilité du superviseur principal.

6.6 Prise en compte des 40 heures avec le superviseur principal : en cas de changement de superviseur principal pendant la formation, les 40 heures de supervision peuvent être atteintes en incluant TOUTES les heures passées avec les deux superviseurs principaux.

PTSTA

6.4 Limitation du contrat PTSTA. Le contrat PTSTA est limité à 14 ans. Pendant les 14 ans des deux contrats, l'élève doit passer le processus de certification TSTA ou formateur CTA. Quand une personne ne passe pas le processus de certification pendant ces 14 ans, elle ne sera pas autorisée à participer à un nouveau TEW afin de signer un autre contrat PTSTA.

Les formateurs CTA peuvent signer un contrat supplémentaire s'ils désirent continuer jusqu'à la certification TSTA.

6.8: Supervision requise pour le contrat PTSTA avec exception. Pour le PTSTA avec exception, le nombre d'heures minimum de supervision obtenu par un TSTA dans le même champ doit représenter 30% du minimum requis.

Examen TSTA

12.11.8 Feuille de notation de la supervision : le PTSC a préparé une nouvelle feuille de notation pour la session de supervision de l'examen TSTA incluant les critères d'enseignement de la supervision et d'exécution de la supervision.

La nouvelle feuille de notation est jointe en annexe de ce télégramme.

Formateur CTA

Il y a eu quelques clarifications pour les certifications de formateur CTA et de TSTA. Ce sont des certifications distinctes qui ont une signification différente. Elles ne sont pas interchangeables. Un formateur CTA ne peut pas se décrire comme Enseignant et Superviseur Analyste Transactionnel (TSTA).

TEW

10.4 Documents pour le TEW

Tous les participants doivent soumettre, par courriel, leur canevas de proposition de formation (Training Proposal Outline - TPO) (Voir la section 10.12), **six mois avant** le TEW à la coordinatrice du TEW, Sabine Klingenberg, Sabine.Klingenberg@abakushad.de, ou au membre de l'équipe nommé à l'avance par le coordinateur du TEW. Le TPO sera lu par un membre de l'équipe (TSTA) et le retour sera donné au participant pendant le TEW. Si ce TSTA a des questions à propos de votre TPO ou n'est pas satisfait de votre TPO, il/elle peut prendre contact avec vous pour avoir des réponses aux questions additionnelles, il/elle peut négocier avec vous sur des écrits additionnels à fournir au plus tard 4 mois avant le TEW. Dans ce cas, le TSTA recevra votre adresse email et votre numéro de téléphone pour vous appeler.

TEvW

Points du 101: La section enseignement des points du 101 sera incluse dans le TEvW comme pour les examens TSTA.

Demande d'appel pour revoir un examen EATA : Nous avons décidé de simplifier la procédure d'appel. Tous les documents pertinents à l'appel seront envoyés (en anglais) uniquement lorsque le COC a décidé qu'il y a motif d'appel.

Le nouveau formulaire 12.9.1 est joint en annexe de ce télégramme.

Anonymat de l'évaluateur de l'examen écrit CTA

La question de l'identité de l'examineur (des examinateurs) de l'examen écrit a été un sujet brûlant au sein de l'EATA et démontre que les groupes d'examineurs sont réfléchis, impliqués et éthiquement conscients. Divulguer l'identité, ou pas, est considéré avec la même attention éthique, mais sans accord commun à l'EATA à cause de différents points de vue des différents évaluateurs et des différents groupes linguistiques. Le COC a examiné toutes les différentes positions et expérimenté différentes possibilités afin de trouver la meilleure solution. L'important pour le COC est l'égalité et la transparence. Le COC a évalué et pris en considération le retour et le dialogue que nous avons eu sur cette question. Nous nous rendons compte que notre décision ne peut pas satisfaire tout le monde, et nous espérons que c'est une décision au sein de laquelle chaque examinateur peut avoir son propre point de vue ainsi que chaque candidat. Notre méthode basée sur de bons contrats peut alors nous soutenir pour trouver la réciprocité dans cette tâche dédiée à l'écriture et à l'évaluation des examens.

Notre décision est actuellement que :

1. Le candidat soumet son examen anonymement (ceci n'a jamais été remis en question par personne)
2. Le CL (coordonateur langues) gardera deux listes d'évaluateurs. Ceux qui désirent être nommés en tant qu'évaluateur et ceux qui désirent évaluer anonymement.
3. Le CL demande au candidat s'il désire connaître l'identité de son(s) évaluateur(s). Le candidat indique clairement Oui ou Non. Si le candidat dit Oui, alors son nom sera partagé avec l'(les) évaluateur(s) à la fin du processus ainsi les noms des deux parties sont connus ce qui permet en conséquence quelques échanges de feedback à la fin du processus.
4. Le CL désigne un évaluateur qui correspond à la demande du candidat et au souhait de l'évaluateur, nommé ou anonyme.
5. Quand l'examen est noté le candidat reçoit un retour en fonction de la nature du contrat. Dans le cas de l'anonymat, tous les noms restent confidentiels chez le CL. Dans le cas de la divulgation des noms, l'évaluation est signée et l'évaluateur reçoit le nom du candidat de façon à ce qu'un échange puisse avoir lieu.

MANUEL 1

Le manuel sera complètement révisé pour inclure tous les changements publiés dans les différents télégrammes depuis 2008.

Un groupe de travail incluant Elyane Alleysson, Sue Eusden et Marco Mazzetti aura terminé ce travail pour 2014.

POUR LE ROYAUME UNI :

Changement dans le système de paiement à l'EATA des frais d'approbation pour les contrats CTA et TSTA

A partir de maintenant, tous les frais d'approbation pour les contrats CTA et TSTA seront payés à l'EATA.

Le montant de ces frais et les détails concernant le compte bancaire est indiqué sur les contrats (Manuel de l'EATA, Section 6, Procédure UKATA ..., et Formulaire 12.6.1)

COMBAT CONTRE LA BUREAUCRATIE :

7.3.1: Afin de simplifier la bureaucratie, le PTSC supprime le point suivant des exigences :
" avec les copies de toutes les exceptions et le plan de formation lié à l'exception attachés "

Cordialement

Elyane Alleysson, Présidente du PTSC

- 4 documents sont joints en annexe

4.3.2: Les questions de l'examen écrit de l'AT 101

1. Donnez une brève définition de l'analyse transactionnelle selon ce que vous trouvez exprimé dans un des ouvrages de Berne, en donnant la référence de celui-ci. Donnez deux exemples qui illustrent comment l'analyse transactionnelle peut être utilisée pour opérer des changements de vie.
N.B. : le terme « analyse transactionnelle » désigne ici l'A.T. comme ensemble de connaissances et non pas simplement l'analyse des transactions, que Berne appelle aussi parfois « analyse transactionnelle proprement dite ».
- 2 a. Le modèle structural des états du moi. Définissez un *état du moi*. Décrivez chacun des trois états du moi et expliquez quatre manières de diagnostiquer un état du moi.
b. Analyse fonctionnelle : dessinez un diagramme du modèle fonctionnel et donnez des exemples de comportements de chaque mode.
3. Définissez une transaction : énumérez les trois types de transactions ; décrivez et tracez un diagramme d'un exemple de chaque type de transaction avec le dialogue correspondant.
4. Expliquez la relation entre la soif de stimuli, la soif de reconnaissance et les signes de reconnaissance (strokes). Citez dans votre réponse une définition de chacun de ces concepts.
5. A l'aide d'un de vos propres exemples, décrivez les différents éléments du système parasite.
6. Décrivez la façon dont des collègues de travail pourraient mettre en œuvre les six manières de structurer le temps au cours d'une réception.
7. Décrivez un jeu psychologique que vous avez observé et analysez-le à l'aide du triangle dramatique. Quel a été le « bénéfice » de chacun des participants ?
8. Enumérez les quatre positions de vie et expliquez leur relation avec les jeux psychologiques et le scénario, en donnant des exemples.
9. Définissez injonction, programme, contre-injonction et décision ancienne. Expliquez le rôle que chacun de ces éléments joue dans la formation du scénario en l'illustrant à l'aide d'une matrice de scénario.
10. En utilisant une définition de l'autonomie, faites la distinction entre autonomie et indépendance, en donnant des exemples de la manière dont vous pourriez reconnaître la différence.

EATA

EUROPEAN ASSOCIATION FOR TRANSACTIONAL ANALYSIS ATTESTATION POUR LE COURS « 101 » D'INTRODUCTION À L'AT

Ce formulaire atteste que

_____ (Nom en caractères d'imprimerie)

[] a suivi un cours « 101 » officiel avec moi le

_____ (date)

OU

[] a réussi l'examen écrit officiel pour le cours « 101 » avec une note de 65 points ou
davantage le

_____ (date)

DATE

SIGNATURE

NOM FORMATEUR

(En caractères
d'imprimerie, s.v.p.)

Titre A.T. de l'instructeur « 101 »

Cette attestation est émise au nom de la Commission de Certification (C.O.C.) de l'Association
Européenne d'Analyse Transactionnelle (E.A.T.A.)

*Les étudiants qui participent à l'ensemble du cours reçoivent le Certificat AT 101. Celui-ci est
délivré par le formateur qui a donné le 101 ou par l'association nationale reconnue par l'EATA,
ou par les deux.*

Optionnel :

Cachet de l'Association

Nationale : Date :

EATA

EXAMEN ORAL TSTA : EXAMEN DE SUPERVISION

Candidat(e): _____ Date: _____

Chacun des huit domaines ci-dessous est noté sur une échelle de 1 à 5. Sélectionnez la note qui, à votre avis, correspond le mieux à la performance du candidat ou de la candidate.

1. PHILOSOPHIE DE SUPERVISION ET CRITÈRES D'ENSEIGNEMENT DE LA SUPERVISION **Elève** **PTSTA**

5	4	3	2	1		
Philosophie de supervision et critères pour l'enseigner excellents		Une certaine philosophie de supervision et certains critères pour l'enseigner	Pas de philosophie de supervision ou de critères pour l'enseigner		1	PTSTA
					_____	_____
					2	_____
					3	_____
					4	_____
					=====	=====

2. CONTRAT CLAIREMENT ÉTABLI **Elève** **PTSTA**

5	4	3	2	1		
Contrat spécifique correspondant aux besoins du supervisé clairement établi		Un certain accord contractualisé	Pas de contrat clair		1	PTSTA
					_____	_____
					2	_____
					3	_____
					4	_____
					=====	=====

3. PROBLÈMES CLÉS IDENTIFIÉS **Elève** **PTSTA**

5	4	3	2	1		
Problèmes clés identifiés et contrat rempli		Certains problèmes identifiés correspondants au contrat	Problèmes clés manqués		1	PTSTA
					_____	_____
					2	_____
					3	_____
					4	_____
					=====	=====

4. CONTACT ÉMOTIONNEL ETABLI, PROBLÈMES RELATIONNELS ADRESSÉS, CONSCIENCE ET UTILISATION DU PROCESSUS PARALLÈLE **Elève** **PTSTA**

5	4	3	2	1	1	_____	_____
Niveau émotionnel pris en compte et questions relationnelles adressées, conscience de la dynamique du processus parallèle (où il est présent) et prise en compte de celui-ci		Problèmes émotionnels et relationnels de base adressés, une certaine conscience de la dynamique du processus parallèle (si présent)	Niveau émotionnel non adressé, processus parallèle non pris en compte		2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

5. QUESTIONS DE LA PROTECTION (concernant à la fois le supervisé et le client du supervisé) **Elève** **PTSTA**

5	4	3	2	1	1	_____	_____
Sécurité clairement accrue		Problèmes de sécurité de base abordés	Problèmes de sécurité non abordés		2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

6. AMÉLIORATION DE LA CROISSANCE PROFESSIONNELLE **Elève** **PTSTA**

5	4	3	2	1	1	_____	_____
Développement clairement facilité		Un certain encouragement au développement est réalisé	Pas de défi de développement proposé		2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

7. RELATION ÉGALITAIRE **Elève** **PTSTA**

5	4	3	2	1	1	_____	_____
Relation égalitaire maintenue chaque fois que possible		Supervisé habituellement traité en tant qu'égal	Supervisé traité comme inférieur		2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

8. COMPRÉHENSION DES QUESTIONS ÉTHIQUES

						Elève	PTSTA
5	4	3	2	1	1	_____	_____
Questions éthiques rendues explicites		Certaines questions éthiques prises en considération	Questions éthiques manquées ou incomprises		2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

A la lumière de l'évaluation ci-dessus et de la confiance que chacun d'eux a vis-à-vis du / de la candidat(e), les examinateurs votent pour certifier ou pour ajourner. Pour être certifié(e), le/la candidat(e) doit obtenir un score total de **48** minimum. Une note « 1 » obtenue de *tous* les examinateurs dans l'un quelconque des domaines précédents entraîne automatiquement l'ajournement. Si deux examinateurs ou plus votent l'ajournement (*defer*), le/la candidat(e) est ajourné(e) ; il n'y a plus d'appel possible au Facilitateur du Processus à ce moment. Le/la candidat(e) peut demander au / à la Président(e) du Jury d'appeler un Facilitateur du Processus (*Process Facilitator*) à tout moment avant que les membres du jury ne commencent à annoncer leurs notes. Ce moment doit être annoncé par le/la Président(e) du Jury qui doit demander aux membres de celui-ci s'ils sont prêts à noter. Passé ce stade, *seuls* les membres du jury, Président(e) compris(e), peut appeler le Facilitateur du Processus. Celui-ci établira un contrat clair avec le jury, qu'il aidera à élaborer une décision. Si aucune décision « réussi » ou « ajourné(e) » n'est obtenue, on peut faire appel au Superviseur de l'Examen. Celui-ci peut aider le jury à élaborer une décision, ou décharger le jury de sa tâche et convoquer un nouveau jury pour réexaminer le/la candidat(e). Ni le Facilitateur du Processus ni le Superviseur de l'Examen ne peuvent participer aux procédures d'examen ou voter.

Les examinateurs doivent se demander s'ils enverraient des personnes en formation recevoir de la supervision chez le/la candidat(e). Si leur réponse est négative, ils doivent voter « ajourné(e) ».

TOTAUX	TOTAUX
Elève	PTSTA
1 _____	1 _____
2 _____	2 _____
3 _____	3 _____
4 _____	4 _____
5 _____	5 _____
6 _____	6 _____
7 _____	7 _____
8 _____	8 _____

Nom du candidat

NOM DES EXAMINATEURS	CERTIFIÉ(E)	AJOURNÉ(E)	
1. _____	[]	[]	
2. _____	[]	[]	TOTAL COMBINÉ _____
3. _____	[]	[]	
4. _____	[]	[]	TOTAL MOYEN _____

EATA
ASSOCIATION EUROPÉENNE D'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

Demande d'appel d'un examen à l'EATA

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Champ d'application : _____

Je désire faire appel contre le résultat de l'examen CTA / TSTA écrit / oral (biffer la mention inutile)

Date de l'examen: _____

Coordinateur en langue (dans le cas d'un examen écrit) : _____

Superviseur des examens (dans le cas d'un examen oral) : _____

J'enverrai tous les documents pertinents si le COC décide qu'il y a motif à mon appel. Je joins une copie de l'évaluation que j'ai reçue (uniquement pour les appels concernant les examens écrits).

Les motifs de mon appel sont les suivants :

(Veuillez vous référer à la procédure d'appel et continuez sur une autre feuille ou au verso si nécessaire)